

Fiche de poste "ZIL - scolarisation des enfants du voyage"

L'enseignant affecté sur ce poste contribue à l'accueil et à la scolarisation des élèves issus des enfants du voyage, en liaison avec les équipes pédagogiques des écoles accueillant temporairement ou de façon durable dans le cadre d'un territoire défini en fonction des besoins recensés.

Division de la Gestion des
Personnels

1^{ER} bureau
Gestion collective des
Instituteurs et des Professeurs
des écoles

MISSIONS :

A ce titre, l'enseignant affecté sur ce poste sous l'autorité de l'IEN de circonscription concourra prioritairement à la prise en charge pédagogique des enfants du voyage dans la perspective de leur intégration au sein des classes et selon un protocole d'intervention départemental.

L'enseignant s'inscrira dans une démarche de formation professionnelle et prendra part aux actions coordonnées par l'Inspecteur de l'Education nationale chargé de la mission « enfants du voyage » en liaison avec le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation Nouveaux Arrivants et des Voyageurs).

Il contribuera sur le terrain à l'organisation de la scolarisation et à l'enrichissement des outils pédagogiques, il interviendra auprès des élèves sur des actions de soutien et de renforcement des compétences ; il facilitera les relations entre l'école et la famille.

PROFIL :

Enseignant du premier degré possédant de fortes qualités relationnelles, montrant un intérêt marqué pour les élèves à besoins particuliers et développant une approche réflexive dans le domaine pédagogique et éducatif.

CONTRAINTES DU POSTE :

Ce poste est administrativement rattaché à une école mais demande une certaine mobilité dans la mesure où l'enseignant est appelé à intervenir dans plusieurs écoles d'une même circonscription.

FICHE DE POSTE

coordonnateur pédagogique de la classe relais du collège Pasteur de NOYON

<p>Mission principale, raison d'être ou finalité du poste</p>	<p><u>Sur le plan pédagogique</u></p> <p>Enseignement dans la polyvalence disciplinaire en lien avec les programmes du collège.</p> <p>Mise en place et suivi des cours et des travaux avec les professeurs de collège enseignant dans le dispositif. Lien pédagogique avec les professeurs des établissements d'origine des élèves admis,</p> <p>Accompagnement des sorties à caractère éducatif ou pédagogique</p> <p>Travaux interdisciplinaires</p> <p><u>Sur le plan fonctionnel</u></p> <p>Assurer les rencontres avec COP et CIO</p> <p>Aider à la recherche de stages pour les élèves concernés</p> <p>Accompagner les rencontres et le travail avec les tuteurs des élèves admis et l'équipe pédagogique d'origine et de la classe relais</p> <p>Assurer le suivi de l'élève lors du retour dans le collège d'origine</p> <p><u>De manière plus générale le coordonnateur est :</u></p> <p>Responsable de l'équipe pédagogique</p> <p>Responsable de l'emploi du temps des élèves en collaboration avec l'éducateur</p> <p>Responsable du suivi de la fréquentation scolaire (assiduité, ponctualité, comportement en cours et en stage...)</p> <p>Membre des réunions d'équipe et de synthèse (qu'il peut animer en l'absence du principal)</p> <p>Membre de la commission d'admission et de sortie du dispositif en alternance avec l'éducateur spécialisé.</p> <p>Chargé d'assurer la promotion de ce dispositif à l'interne et à l'externe (PPRE et autres actions), avant l'admission des premiers élèves</p>
<p>Place du poste dans l'organisation</p>	<p>L'enseignant est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement et du principal adjoint.</p> <p><u>Il relève également de l'autorité pédagogique de l'Inspecteur de l'ASH2</u></p>
<p>Contexte et spécificité.</p> <p>Contraintes particulières</p>	<p>Le temps de travail se décompose</p> <ul style="list-style-type: none"> • en heures d'enseignement • en heures de coordination
<p>Relations avec les autres services</p>	<p>Coordination impérative avec le chef d'établissement, l'éducateur spécialisé ainsi que les autres membres de l'équipe et des collèges d'origine et d'accueil.</p>
<p>Compétences et capacité requises.</p> <p>Profil du poste</p>	<p>Avoir une expérience d'enseignement auprès d'élèves en difficulté ou relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé.</p> <p>Avoir des compétences d'organisation d'emploi du temps</p> <p>Avoir des compétences d'animation d'une équipe pluridisciplinaire</p>